

**MAIRIE DE LA BARRE**

03 84 81 23 25

[www.labarre39.fr](http://www.labarre39.fr)

**Covid-19**

**L'ÉTÉ AUSSI RESTEZ PRUDENTS**

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 20 JUILLET 2020**

**Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal du 06 juillet 2020
- Commission communale des impôts directs (CCID)
- Vote du budget primitif 2020
- Questions diverses :

Convocation : 10/07/2020

Affichage : 23/07/2020

**Présents** : Philippe GIMBERT, Claude BAYLE, Daniel BOURGEOIS, Christian FUMEZ, Rudy MASRABAYE, Frédéric PAILLARD, Christophe TATIN, Michel VERTEL.

**Absents excusés** : Christelle BOBILLIER qui donne pouvoir à Daniel BOURGEOIS, Michel CARMINATI qui donne pouvoir à Christian FUMEZ, Sylvain LHOMME qui donne pouvoir à Frédéric PAILLARD.

**Secrétaire de séance** : Daniel BOURGEOIS.

Monsieur le Maire fait la liste des pouvoirs.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 06 JUILLET 2020**

Après avoir fait un rappel des points abordés, Monsieur le Maire fait part aux élus de l'avancée des dossiers : CCID - 3 personnes inscrites ; projet éolien - demande de communication du compte rendu téléphonique et des cahiers des charges concernant les études d'impacts et de gisement du vent par Avafa ; voirie – nouvelle rencontre avec le maître d'œuvre, nouvelle estimation à venir, possibilité d'augmentation des subventions, recherche d'amiante obligatoire ; explication sur la récupération de la TVA sur les investissements via le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Sans aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Suite à la dernière réunion durant laquelle, le Conseil Municipal avait décidé de faire appel aux volontaires de la commune pour faire partie de la liste des contribuables proposés par les élus à l'administration, seulement 3 personnes se sont fait connaître.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, décide d'inscrire ces 3 administrés en plus des conseillers municipaux et proposera cette liste à la Direction des Finances Publiques.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Afin de familiariser les nouveaux élus aux termes techniques utilisés, Monsieur le Maire explique les notions de base et grands principes d'un budget primitif (BP). Il présente les différentes lignes du budget de 2020 en rappelant le BP 2019 ainsi que le réalisé 2019 qui correspond au compte administratif (CA). Au vu des travaux d'investissement proposés, un élu s'interroge sur la possibilité d'installer un éclairage indépendant du foyer sur le terrain de pétanque. Une réflexion sera menée pour trouver la meilleure solution.

Après avoir échangé, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le budget primitif qui peut se récapituler comme suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses : **224 952.77 €**

Recettes : 133 141.00 €

Résultat de fonctionnement reporté 91 811.77 €

Total recettes **224 952.77 €**

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses : 101 026.00 €

Reste à réaliser 0.00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 26 427.55 €

Total dépenses : **127 453.55 €**

Recettes : 127 453.55 €

Reste à réaliser 0.00 €

Total recettes : **127 453.55 €**

Monsieur le Maire présente également l'état de la dette 2020. Il précise que le prêt pour l'aménagement de la place de la mairie et la chaufferie se terminera en 2021 et qu'une demande de renégociation des prêts, pour les travaux de la RD 223 et la rénovation du foyer, a été faite auprès des banques.

Par ailleurs, il invite les élus à participer aux réunions d'adjoints qui ont lieu le lundi à 11h.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Appartement communal** : la commune va de nouveau relancer les fournisseurs pour les différents problèmes rencontrés par le locataire.

- **Assainissement** : un élu s'interroge sur la possibilité de se raccorder à l'assainissement collectif. Monsieur le Maire indique que la commune est en assainissement individuel. Des études ont été faites pour passer en collectif mais le coût des travaux est très important et il est impossible d'obtenir des subventions pour réaliser un assainissement de ce type. Par ailleurs, le budget doit se suffire à lui-même ce qui reviendrait à augmenter très fortement le prix de l'eau.

- **Jura Nord** : l'élection du Président, de 7 vice-présidents et 6 délégués a eu lieu. La prochaine réunion concernera les syndicats auxquels l'intercommunalité adhère.

Fin de la séance à 21h25.



Le Maire, P. GIMBERT